

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du FC Chalais
du vendredi 01 septembre 2017 à la buvette du FC

Nombre de participants : 16 selon la liste contrôle des présences

Membres excusés : Alain Perruchoud, Sandra Cariello

Le président ouvre l'assemblée et salue les membres du FC et M. le conseiller Patrick Rudaz, en leur souhaitant la bienvenue. Cette année la convocation a été publiée dans le bulletin officiel, a fait l'objet d'un tout ménage et a été mise sur le site du FC Chalais.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Rapport du président et du responsable de la commission des juniors
5. Présentation des comptes
6. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation
7. Cotisations
8. Nominations statutaires
9. Démissions et admissions
10. Mérites sportifs attributions, propositions
11. Divers

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée tel que proposé par le comité.
Nous prenons une minute de silence pour tous nos membres disparus.

1. CONTROLE DES PRESENCES

Nombre de membres : une liste avec nom, prénom, localité et signature circule durant l'assemblée.

2. NOMINATION D'UN SCRUTATEUR

Le président nomme Jean-Claude Perruchoud et Christian Métrailler qui acceptent de fonctionner comme scrutateurs.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Le PV de la dernière AG se trouve sur le site du FC Chalais. Le président demande si quelqu'un de l'assemblée souhaite la lecture de ce dernier protocole, et comme personne ne se manifeste, il propose de l'approuver. La proposition est acceptée par l'AG qui approuve tacitement le PV de l'AG du 9 septembre 2016.

4. RAPPORT DU PRESIDENT

Messieurs les Anciens Présidents, Monsieur le Président du Club de 100, Mesdames, Messieurs, chers membres supporters et amis du FC Chalais, nous voilà au terme d'une saison qui fut riche en événements et de très bonne facture pour la plupart de nos équipes. J'aimerais relever ici l'excellent travail de nos entraîneurs et coaches.

Les Equipes :

Pour ce qui est de **l'équipe féminine**, une fois de plus, elles ont réalisé un excellent championnat et remporté de belle manière le titre de championne de Valaisanne. La promotion, n'étant pas l'objectif, cette équipe continuera d'évoluer en 3ème ligue pour cette saison.

La 2, après un premier tour en demi-teinte, elle a réalisé un deuxième tour sans faute, qui lui a permis de figurer dans le haut du tableau en fin de saison. Ce deuxième tour, permet, aux hommes de Moreno Galdo, d'entamer une saison 2017-2018 avec de réelles ambitions.

Je finirais bien évidemment par notre **équipe fanion**, qui, à brillamment obtenu la promotion en troisième ligue et ainsi atteint l'objectif qui leur avait été fixé. Cette équipe a réalisé un championnat solide, sans jamais baisser les bras. Bravo à son entraîneur Benji Rudaz et à son adjoint Cédric Savoy ainsi qu'à tout le staff pour l'excellent travail durant toute la saison.

Pour la saison à venir, de nombreux changements sont intervenus, sur le plan sportif, nous avons reconduit le duo d'entraîneurs en place pour la première équipe. La 2, sera toujours emmenée par Galdo Moreno et l'équipe féminine sera emmenée par Joe Gianini qui succède à Alex Mayor qui a souhaité prendre un peu de recul et que je remercie chaleureusement pour tout ce qu'il a apporté au club et à cette équipe.

Nous allons aussi apporter des changements au niveau du tournoi indoor, car il devient de plus en plus difficile de trouver des bénévoles et des équipes car de nombreux tournois du même genre ont lieu dans les clubs voisins.

Nous allons également réorganiser le mouvement junior et l'attribution des équipes à des entraîneurs qualifiés afin d'obtenir plus de subsides de la part de jeunesse et sport.

Nous allons aussi changer de partenaires pour la gestion de la buvette, car la famille Mele que je remercie chaleureusement n'a pas souhaité renouveler le contrat qui lui était proposé.

Nous espérons, avec ces mesures, redonner un équilibre à nos finances, qui vous le verrez, ont subi une baisse importante.

Remerciements.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans adresser des remerciements à :

Tous nos sponsors

Au club des 100, qui est un poumon financier important

À nos supporters

À mon comité

Aux commissions du souper de soutien et du tournoi.

Aux vérificateurs

A la famille Mele

A Michel Amacker

A nos autorités communales

A vous tous qui nous soutenez.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent week-end et une bonne saison.

Stéphane Rudaz, président

RAPPORT DU RESPONSABLE DU MOUVEMENT JUNIORS

Bonsoir à vous toutes, et tous chers supporters,

Avant de commencer mon rapport je voudrais qu'on ait une pensée pour Albert Meichtry trop tôt parti. Je remercie les entraîneurs et coaches pour le travail effectué avec nos jeunes.

Juniors B

Entraîneurs Meichtry Albert, Morard Cédric et Stéphane Bagnoud, après un 1^{er} tour en B 1^{dégré} ou l'équipe s'est sauvée, le 2^{ème} tour a été plus compliqué. En finissant à la dernière place l'équipe est reléguée en 2^{ème} degré. Il n'a pas manqué grand-chose pour que les jeunes se sauvent mais l'expérience a été plus que bénéfique en jouant contre les meilleures équipes valaisannes. Pour la nouvelle saison l'équipe sera entraînée par De Almeida Ricardo et Nanchen Jean-Luc

Juniors C

Entraîneurs Cangiano Gérard, Giannini Joseph, 1^{ère} place de leur groupe avec aucune défaite un très beau jeu et une superbe ambiance d'équipe. Bravo pour leur parcours. Pour la saison prochaine l'équipe sera dirigée par Ballestraz Fabrice ancien joueurs de la 1^{ère} équipe. Ayant fini ces études il est de retour en Valais. Il a entraîné des Juniors C à Fribourg, il veut continuer à entraîner et c'est avec plaisir qu'on l'accueille au club.

Juniors E

Entraîneur Cinque Antonio, l'équipe évolue en 2^{ème} degré et présente de belles choses.

Ecole de foot

Entraîneurs Rittiner Mathieu, Noredin, Pernet Joël ont un plaisir énorme à faire découvrir le football à ces jeunes enfants et leur apprendre les bases du football. Mathieu et Joël sont inscrits au cours d'entraîneur pour la prochaine année.

Pour terminer j'aimerais ajouter que le travail fourni par les entraîneurs est immense et pas facile. Surtout au niveau de certains parents qui voudraient que leurs enfants soit des Ronaldo, Messi ou autre. A leur niveau, le football doit rester un jeu ou chacun peut évoluer à son niveau.

Quelques nouvelles concernant le club pour la présente saison, une équipe de juniors A, a été formée, elle sera entraînée par Oggier Christian, Bagnoud Stéphane et Morard Cédric, ainsi qu'une équipe juniors A/B féminine composées de filles venant de Chalais, Ayent, Grône. Nous cherchons un entraîneur pour pouvoir conserver cette équipe en junior avant de les mettre en active avec des filles qui sont beaucoup plus âgées.

Galdo Moreno, responsable du mouvement junior

Le président remercie Moreno car c'est beaucoup de travail, c'est presque un club dans un club.

5. PRESENTATION DES COMPTES

Notre caissier, Florent Théodoloz, commente les comptes à l'écran et signale que chacun peut lire le dossier mis à disposition sur les tables qui comprend :

- Les pertes et profits 2016-2017
- le bilan final

Il précise que l'année précédente a été bouclée le 30 juin et que cette année elle a été bouclée le 30 juillet. C'est donc une comptabilité sur 13 mois.

Le bénéfice est à prendre avec des pincettes car il manque une facture du tournoi Indoor.

Questions ?

Christian Grichting demande des explications sur les travaux des anciens vestiaires ? Il y a eu l'enlèvement des barrières aux frais de la commune et la peinture intérieure aux frais du club. C. Grichting nous parle d'une convention qui dit que ces locaux sont à la commune. Patrick Rudaz n'est pas au courant car il n'était pas au conseil à ce-moment-là. Le président du FC va renseigner. Les pistes de pétanques en bout du parking sont définitives. Les "Perds-la-Boule" ont traité avec la commune, P. Rudaz fera le lien avec la commune.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES ET APPROBATION

Le président passe la parole à nos vérificateurs Louis Devanthéry et Daniel Perruchoud. Louis Devanthéry prend la parole et excuse Daniel Perruchoud qui a fait tout le travail mais qui est aujourd'hui en vacances.

Mr le Président, Mesdames, Messieurs

En date du lundi 28 août 2017, conformément à notre mandat d'organe de contrôle de votre club de football, confié par votre assemblée, nous avons procédé à la vérification des comptes d'exploitation et de bilan.

Les vérifications effectuées, ainsi que les précisions données et les justificatifs présentés, nous permettent d'affirmer que la comptabilité est tenue avec exactitude.

Sur la base de ce contrôle, nous vous recommandons d'approuver les comptes soumis et présentant **pour l'exercice 2016/2017, une perte de 10'909.-**

Nous tenons à remercier Mr Florent Théodoloz pour son excellent travail, sa disponibilité. Nous vous recommandons donc de lui en donner décharge.

Les vérificateurs : Daniel Perruchoud

Louis Devanthéry

Commentaires et analyses en découlant :

L'an passé, nous nous étions autorisés cette démarche soulignant un exercice difficile, bouclant sur un **maigre bénéfice de 333.-**

Les faibles rendements des activités, du tournoi indoor (TI) et du repas de soutien (RS) en étaient **une raison**.

L'augmentation de 13000 à 26000.- **des charges 1^{ère} et 2^{ème} équipe** par l'achat et le renouvellement **exceptionnel** d'un important lot de matériel (équipements divers et ballons) constituait **l'autre explication**.

Nous constatons alors que **la situation financière de la société ne pourrait supporter sans risque un deuxième exercice similaire**.

Et aujourd'hui, douze mois plus tard :

- En positif d'abord, **des activités réjouissantes**. Pour le **TI**, un **rendement de 98%**, alors que **près de 200 personnes** répondaient « présent » au **RS**.
- En négatif ensuite, un **rendement très maigre de ce RS**, seulement **17%**. Cela signifie que **pour 100.- encaissé, environ 83.- s'évaporeraient en charges**. Très clairement, c'est à ce niveau que le bât blesse et qu'un correctif s'impose. Certains investissements (les tongs par exemple) étaient onéreux (1600.-) et peu remarquables.
- Le doublement exceptionnel **des charges 1° + 2° équipes**, a cette fois **encore augmenté de 20%**, pour atteindre presque 30000.-
- En établissant des comparaisons chiffrées **depuis juin 2015**, sur les deux derniers exercices, il apparaît que **les charges sont passées de 85'000.- à 112'000.-**, ce qui constitue tout de même **+ 32%**. Pendant ce temps, **les recettes stagnent aux alentours de 100'000.-**, laissant apparaître **une insuffisance de plus de 10'000.-**
- En l'état, **les réserves en liquidité** de la société ont fondu pour n'être **plus que de 8'308.-**. Alors qu'elles étaient **de 38'640.- en juin 2015**. Ce montant suffira difficilement à **honorer les factures de cet automne**, sachant que les activités lucratives ne viennent que plus tard. Faut-il alors rêver d'un investisseur chinois, ou, ... espérer un trésor caché ?

En conclusion,

Notre mandat de vérificateurs a permis de mettre en lumière ces points sensibles qui devraient interpeller chacun. Ne pas les évoquer en Assemblée Générale serait une faute de conscience. Cet exercice délicat nous met mal à l'aise. Par conséquent, nous remettons notre mandat à l'Assemblée, en nous tenant toutefois à disposition.

Merci pour votre attention.

Pour les vérificateurs. Louis Devanthery

Le président donne quelques réponses : Cette analyse permet de nous réajuster, le lavage des équipements est revu à la baisse et le contrat de la cantine à la hausse. Les factures impayées des sponsors et des joueurs se montent à 5'500.- il y a eu un malentendu entre le président et le caissier quant au suivi des impayés. Les sponsors de chez nous s'essouffent. Pour le tournoi indoor les bénévoles se font rares et les inscriptions des équipes aussi.

Christian Grichting demande combien est-ce que les entrées des matches rapportent ? 1'170 à ce jour. Les billets vendus sont combinés avec une tombola.

Michel Perruchoud souligne que tous les clubs ont le même problème, il y a beaucoup moins de spectateurs. Par rapport aux feuillets, avant de remettre les mêmes logos sur les feuillets il faudrait demander aux sponsors s'ils sont d'accord de renouveler leur sponsoring.

Joël Mathieu demande combien est-ce qu'on reçoit de subsides et qu'il y a des gens sur la commune qui prêteraient leur nom pour les subsides. Moreno explique que c'est hyper contrôlé et que s'il y a fraude on ne reçoit plus rien, donc nous ne prenons pas ce risque.

Il demande aussi si les arbitres du club permettraient de diminuer les frais ? Oui nous avons 4 arbitres Kadri Kilic, Burak Kilic, Amehd Mohamed et Jérémy Pointet. Il faut savoir que certains mettent leur diplôme à disposition mais demandent de l'argent. Le diplôme de Jean-Claude Perruchoud n'est plus valide car il n'a plus fait les cours de mise à niveau.

7. COTISATIONS

Nous sommes le club le meilleur marché des alentours avec 60.- pour les membres passifs, 250.- pour les actifs, 200.- pour les juniors et 100.- pour l'école de foot. Nous ouvrons le débat sur une augmentation des cotisations, faut-il augmenter si déjà il y a des impayées ? Nous ne faisons plus de passe-droit. Les entraîneurs payent leur cotisation ainsi que celle de leurs enfants.

Michel Perruchoud relève que nous avons des infrastructures superbes et propose que les parents fassent du bénévolat pour compenser. Voici quelques propositions en vrac : à notre tournoi Indoor, les enfants du club ne payent pas le tournoi mais les parents viennent aider au tournoi, s'ils ne viennent pas les enfants paieront leur

participation, chercher des membres passifs au travers de nos feuillets et/ou le club des 100, donner une carte de supporter à chaque joueur et ils doivent la vendre.

Jean-Claude Perruchoud propose d'augmenter les cotisations membres passifs de 60.- à 70.-

Steve Perruchoud relève que le foot c'est le sport le moins cher et est pour augmenter les cotisations membres, actifs et juniors.

Benjamin Rudaz explique que les jeunes ne restent pas attachés à un club mais à un sport, donc ne pas augmenter les cotisations des juniors A-B-C mais d'augmenter les cotisations des actifs de 250.- à 300.-.

Joël Mathieu propose de trouver de nouveaux membres et que la meilleure façon c'est de solliciter les parents des enfants qui commencent l'école de foot car il y a beaucoup de motivation.

Nous décidons d'augmenter les cotisations des membres passifs de 60.- à 80.- et celles des joueurs actifs de 250.- à 300.-. L'assemblée accepte les augmentations dès cette année et seront modifiées dans les statuts pour la prochaine assemblée générale, soit l'AG 2018.

8. NOMINATIONS STATUTAIRES

Bien que cette n'est pas une année statutaire, notre trésorier Florent Théodoloz a émis sa lettre de démission dans les délais. On le remercie chaleureusement. Nous proposons Audrey Zuber, qui gère l'entreprise Rebuze SA et est au bénéfice d'un brevet de comptable. Malheureusement elle n'a pas pu se libérer pour ce soir. L'assemblée accepte sa nomination.

9. DEMISSIONS ET ADMISSIONS

Le comité se compose actuellement de la manière suivante :

Stéphane Rudaz Président du club

Isabelle Gaudin secrétaire

Florent Théodoloz Caissier démissionne et est remplacé par Audrey Zuber

Moreno Galdo responsable du mouvement junior

Marc Jauret responsable du matériel

Sandra Cariello responsable secteur féminin

Il n'y a pas de démission ni d'admission, nous allons utiliser les propositions évoquées pour étoffer le club.

10. DISTRIBUTION DES MERITES SPORTIFS 2016 et propositions pour 2017

Le mérite sportif approuvé par l'assemblée 2016 à Didier Antille et Fabian Werhle leur est remis et nous remerciant chaleureusement.

Le comité n'a pas de proposition pour le mérite sportif 2017 et demande à l'assemblée d'en proposer.

Marcel Mathieu propose Florent Théodoloz, cette proposition n'est pas retenue car les membres du comité ne peuvent pas recevoir de mérite. Il a été évoqué Benjamin Rudaz, Alex Mayor et à titre posthume Albert Meichtry. Suite à un vote, c'est Albert Meichtry qui est nommé.

Christian Grichting rajoute que les mérites sportifs sont attribués à ceux qui ont longtemps œuvré dans un club et propose de reprendre la cartothèque de club pour trouver quelqu'un dans les anciens présidents ou les membres d'honneur.

11. DIVERS

Christian Grichting aimerait savoir pourquoi le club se sépare des cantiniers, la famille Mele ? Le 1^{er} juin a été envoyé la lettre de résiliation comme chaque année et un nouveau contrat leur a été proposé. Les Mele l'ont refusé car ils l'ont trouvé trop "dur", la porte était ouverte pour dialoguer mais il n'y a pas eu de demande.

Aujourd'hui la cantine nous rapporte moins qu'il y a 3-4 ans en arrière, il y a eu une baisse du taux et plus de limitation avec le vin imposé. Aujourd'hui, nous sommes revenus aux conditions 2014 et avons proposé un loyer fixe de 1'400.- mensuel fois 12. Il y aura une activité hivernale avec la création d'une patinoire.

Christian Grichting dit que nous avons signé un contrat avec la commune, si nous demandons un loyer fixe nous ne devons pas demander encore des week-ends pour exploiter la cantine pour le club, si qui de plus est compliqué en infrastructure. Concetta s'exprime en disant qu'il ne doit pas y avoir des week-ends pour le club s'il y a un loyer fixe.

Jean-Claude Perruchoud demande depuis quand les cantiniers sont payés au % et qui a décidé de faire un bistrot de commune ? La commune a décidé, d'entente avec le Président du club en place à ce moment-là, mais il faut faire attention car il y a deux solutions, soit exploiter avec un CA supérieur à 75'000.- et là il faut une patente soit exploiter sous forme de cantine et il n'y a pas besoin de patente pour autant que le CA ne dépasse

pas 75000.- Patrick Rudaz dit qu'avec toutes ces questions c'est le moment idéal pour rediscuter de la définition de la buvette.

Cédric Savoy dit que nous avons de super terrains mais ils ne sont pas entretenus de la meilleure façon par rapport à la hauteur de la pelouse. Par exemple ce soir la pelouse est parfaite mais dimanche elle sera trop haute ce qui rabaisse les terrains à modestes. Jean-Claude Perruchoud riposte en disant que Michel Amacker fait un super travail et que de son temps les équipes n'avaient pas le droit de s'entraîner sur le terrain principal, et pour ce qui est des frais d'électricité, 2'000.- en plus il n'y a qu'à regarder dehors : personne sur le terrain et les lumières sont allumées.

Steve Perruchoud remercie la famille Mele pour tout le travail qu'ils ont fait durant des 4 années. C'est pas facile, voire ingrat car il y a de longues heures où il n'y a personne.

Michel Perruchoud relève la chance qu'ont eue deux de nos joueurs qui ont pu jouer avec le FC Chippis contre le FC Zurick.

Patrick Rudaz aimerait que nous soyons plus positifs car de l'extérieur la commune de Chalais a une très bonne renommée quant à la dynamique de ses associations.

Stéphane clôt l'assemblée à 21h30 en souhaitant une bonne soirée à tous et invitant les participants à partager le verre de l'amitié qui est offert par Rouvinez Vins.

Pour le FC Chalais



Isabelle Gaudin secrétaire